

*M. Ladner:*

Q. Pour ce qui concerne le public, et, par exemple, pour aider les banques canadiennes à résoudre une situation occasionnée par une hausse subite des valeurs, il nous manque dans ce pays quelque chose qu'offre la Banque de réserve fédérale. N'êtes-vous pas de cet avis?—R. Non, je ne le suis pas. Nous avons d'abord les banques elles-mêmes qui peuvent fixer les taux de l'escompte. Puis nous avons la Loi des finances, qui exerce une surveillance sur les banques.

Q. Mais vous venez de dire à M. Woodsworth que les banques elles-mêmes ne réglaient et ne pouvaient régler une telle situation; que le facteur principal était l'homme d'affaires qui, à son tour, était influencé par le fait que le public demandait les marchandises. N'est-ce pas là la raison que vous avez donnée?—R. Elles auraient pu limiter le montant des avances, monsieur Ladner, mais elles ne l'ont pas fait.

Q. Qui ne l'a pas fait?—R. Les banques.

Q. Pourquoi ne l'ont-elles pas fait?—R. On peut interpréter de deux manières les mots "ne pouvaient pas". La première interprétation, c'est qu'elles ne pouvaient pas déterminer convenablement le montant des avances. La deuxième, que cela leur était impossible. Il est très possible pour elles de le faire.

Q. Est-ce que les banques canadiennes agissent d'un commun accord?—R. Non.

Q. De manière à leur permettre de régler une telle situation?—R. Non.

Q. Comment peuvent-elles y arriver si elles se font concurrence et ne collaborent pas en vue d'exercer cette surveillance?—R. Elles pourraient le faire, individuellement.

*M. Woodsworth:*

Q. Pour en finir avec point en particulier, je vais lire un paragraphe qui exprime assez bien mon idée. Il est extrait du dernier discours de M. McKenna que j'ai cité à la Chambre. Il est distribué par M. Marvin, de la banque Royale, dans sa lettre du mois de mars:—

"Il faut se rappeler, que nous soyons sous le régime de l'étalon-or ou de toute autre base, que la direction où tend le niveau des prix est déterminée étroitement par le volume de l'argent, volume qui résulte du taux de débit dans ses relations avec le volume des affaires. Si l'apport d'argent augmente au delà des besoins des affaires, les prix tendent à monter; d'un autre côté, si l'appoint de l'argent est insuffisant, les prix tombent. La relation entre l'apport d'argent et les besoins des affaires, considérée dans son effet sur le niveau des prix, devrait donc être le premier souci de la banque centrale, et en examinant les statistiques américaines des dernières années, nous constatons que les mouvements des prix vers la hausse ou vers la baisse n'ont pu s'accroître fortement. On peut donc conclure que les autorités monétaires ont obtenu un succès très marqué dans l'élaboration et l'application de leur politique. Et elles ont réalisé ce succès sous de grandes difficultés provenant de transports d'or en quantités sans précédent."

Or, vu que ces mouvements des prix sont contrôlés aux Etats-Unis grâce au système qu'on y a adopté, et vu que ces mêmes mouvements ne sont pas contrôlés en Canada, je voudrais vous demander s'il ne serait pas sage d'avoir ici un moyen quelconque de contrôle?—R. Oui. Je dis que nous avons ce contrôle dans la Loi des finances. Vous demandez qui est responsable de l'inflation. Il y a eu inflation des billets du gouvernement canadien durant la guerre pour un montant de cinquante millions. Ce gouvernement avait à résoudre le même problème que celui que nous avons. Il fallait de l'argent, et il fallait en lancer en circulation. M. Ross me rappelle que le gouvernement anglais a reçu \$50,000,000 en billets

[M. Albert E. Phipps.]